

Communiqué de presse

AMOÉBA annonce la mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2022 incluant le rapport financier annuel

Lyon (France), le 18 avril, 2022 -17h45- AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB), biotech industrielle en pré-commercialisation* spécialisée dans le traitement du risque microbiologique, développant un agent de biocontrôle pour le traitement des plantes en agriculture et un biocide biologique pour le traitement de l'eau industrielle annonce avoir déposé son Document d'Enregistrement Universel 2022 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 18 avril 2023 sous le numéro D.23-0296.

Le Document d'Enregistrement Universel 2022, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comporte notamment :

- Le rapport financier annuel 2022 constitué des comptes consolidés, des comptes annuels, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'Administration.

Le Document d'Enregistrement Universel 2022 présente également les activités de la société, notamment en matière de développement des applications biocide et biocontrôle et de ses travaux de recherches. L'organisation, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Amoéba y sont également exposés.

Ce document est mis à disposition sur le site internet de la société à l'adresse www.amoeba-nature.com dans la rubrique « Investisseurs/Information financière/Document de référence ». Des exemplaires imprimés sont également disponibles au siège de la société : 38, avenue des frères Montgolfier, 69680 Chassieu, France.

Prochain rendez-vous :

Assemblée Générale des actionnaires : le 25 mai 2023

À propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la protection des plantes et de la santé. Basée sur les propriétés naturelles de l'amibe *Willaertia*

magna C2c Maky, notre solution biologique constitue une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) en circuits fermés aux Etats-Unis évalué à 200M€ (1) et sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 3 Mds€ (2), sur un marché global des fongicides chimiques estimé à 21 Md€ (3). La commercialisation des produits biocides et phytosanitaires associés est sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales.

**Fin 2022, Amoéba a obtenu l'approbation de sa substance active pour un usage biocide dans les TARs en circuits fermés et pour un usage en biocontrôle aux Etats-Unis. La substance a été recommandée pour approbation en usage biocontrôle à l'Europe par l'autorité autrichienne cette même année. La société est actuellement en phase de pré-commercialisation sur les applications biocide et protection des plantes et devrait commercialiser ses produits dès 2025. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.*

(1): Données Amoéba

(2): Données IBMA


(3): Données Amoéba

Contacts :

Amoéba

Valérie FILIATRE

Directeur Général Adjoint


 04 26 69 16 00

 v.filiatre@amoeba-nature.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse

Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX

 01 53 65 37 90 /91

 amoeba@calyptus.net